

Informations générales

Organisation des cours

Les cours sont donnés sur 5 jours, soit du lundi au vendredi de 9h à 17h avec 1 heure de pause pour le repas de midi. 4 jours sont réservés à la formation et 1 jour est consacré à l'examen. Afin d'assurer un enseignement de qualité et de pouvoir répondre au mieux aux attentes de chaque participant, nous organisons des cours pour un nombre de 8 participants maximum.

A noter : la formation a lieu à partir de 2 participants. L'examen est organisé pour 4 participants minimum. Si le nombre de participants est inférieur à 4, l'examen sera organisé lors d'une prochaine session.

Inscriptions

Les inscriptions peuvent se faire :

- par mail : info@roger-guenat.ch
- par téléphone : 021 947 46 66
- par Internet : www.roger-guenat.ch (en cours)

Elles sont prises en considération dans l'ordre de réception.

Prix

CHF 2400.- / personne et par niveau.

(+ Supplément de CHF 25.- en cas de paiement par chèque)

Mis à disposition : centre de formation, équipements, formateur, documents de cours, certificat. Repas de midi offerts.

Non-inclus : Transport, repas du soir, éventuellement logement.

Paiement

Dès que nous sommes en possession de votre inscription, nous vous envoyons un accusé de réception et une facture. Celle-ci doit impérativement être réglée dans les 10 jours (date de la facture). Le paiement fait office de confirmation.

Assurances

A la charge du participant.

La société ROGER GUENAT SA décline toute responsabilité en cas d'accidents. Chaque participant est tenu d'être assuré personnellement.

Annulation par le participant

Les annulations se font obligatoirement par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi.

Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent à toutes les inscriptions:

- Annulation jusqu'à 2 semaines avant le cours, sans certificat médical: restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de CHF 100.-
- Annulation jusqu'à 10 jours avant le cours, sans certificat médical: restitution de la moitié des frais d'inscription.
- Non-présentation au cours ou annulation moins de 9 jours avant le cours, sans certificat médical: aucun remboursement.
- Annulation pour cause de maladie ou d'accident: sur présentation d'un certificat médical avant la tenue du cours, remboursement des frais d'inscription, moins une participation aux frais de CHF 30.-.
- Il est cependant possible d'annoncer en tout temps une personne qui vous remplace sans que cela n'occasionne de frais.
- Dans tous les cas, après discussion et dans un délai de 2 semaines minimum, il est possible de reporter l'inscription pour un autre cours si celui-ci est déjà payé.

Certifications et durée de validité

La certification IRATA est délivrée si toutes les conditions requises ont été remplies et que l'examen est jugé suffisant par l'examineur indépendant.

La validité du certificat est de 3 ans dès la date de l'examen. Il doit être renouvelé dans ce délai.